



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Mercredi 3 Juillet 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Tournay, le 11 juin. — Si les mésintelligence sont un grand obstacle à des puissances coalisées pour faire la guerre avec succès, les Français ne doivent rien craindre des différentes troupes qui sont ici. Les méfiances et les haines règnent plus que jamais entre les Autrichiens et les Prussiens. Les émigrés, qui prennent parti pour les premiers, ne contribuent pas peu à aigrir les esprits, par les propos inconséquens qu'ils tiennent, et à préparer une rupture. Quant aux Anglais, on ne conçoit pas beaucoup leurs projets. Leur quartier général est toujours ici, et ils restent dans une sorte d'inaction. L'Angleterre annonce toujours beaucoup plus qu'elle ne fait, ne veut faire et ne veut laisser faire. Des bruits de paix se font entendre dans tous nos camps parce que nous ne concevons pas beaucoup pourquoi nous faisons la guerre. Les Français peuvent être sûrs que nous ne chercherons à nous engager sur leur territoire qu'autant que leurs divisions intérieures s'augmenteroient et nous promettraient de faciles succès. Si donc vous restiez unis, nous nous regarderions à moitié vaincus.

De Mons, le 15 juin. — Hier, dans la matinée, le lieutenant-colonel comte de Merseldt

a été envoyé à Valenciennes, pour sommer encore la garnison de rendre la place. Cet officier n'a pas été introduit dans la ville. Obligé d'attendre à la porte pendant deux heures et demie il a reçu, tant de la garnison que de la municipalité, une réponse qui dit en substance : « qu'on se défendra jusqu'au dernier homme. » Sur cette réponse, une batterie de 6 pièces de 30, établie à la gauche d'Ansin a commencé à tirer contre Valenciennes, où le feu a bientôt pris, mais a été éteint. La garnison, de son côté n'a pas manqué d'envoyer boulets et bombes aux assiégeans ; mais presque toutes ses bombes ont éclaté avant d'arriver à terre, et nous n'avons eu que trois morts et deux blessés. Ce feu a duré jusqu'assez avant dans la nuit. Une bombe a écrasé un vivandier avec sa charette et ses deux chevaux. Aujourd'hui, nous n'avons point inquiété l'ennemi, et il nous a laissé tranquilles. La nuit qui vient, deux de nos batteries joueront, et après demain, tout sera en état de donner le spectacle d'une attaque réglée et générale. Au surplus, on continue de travailler avec ardeur à nos retranchemens et à des préparatifs dirigés contre Maubenge.

De Manheim, le 16 juin. — Hier avant midi, arrivèrent ici deux bataillons de troupes fraîches

de Bavière, des régimens de Morawitzky et Preysing. Chaque bataillon a avec lui le nombre ordinaire de pièces de campagne avec beaucoup de munitions et de chariots de campagne : ainsi que l'on apprend, il a été commandé aujourd'hui 17 chevaux de poste de Neustadt et Oppenheim, pour le duc de Brunswick qui se rend au siège de Mayence, dont la tranchée doit s'ouvrir cette nuit. Suivant le rapport des déserteurs français, la garnison est dans le plus grand besoin. Les agitations intérieures, les maladies et le manque de secours, particulièrement de remèdes de la médecine emportent journellement beaucoup de monde.

Les troupes impériales qui marchent sur Mayence, ont reçu contre-ordre, et se portent vers les Pays-Bas.

De Vienne, le 20 juin. — Il vient d'arriver ici 1,700 recrues de la Galicie, destinés pour 7 régimens d'infanterie. On fait de nouveaux préparatifs d'artillerie pour l'armée de Wurmsér, mais on s'épuise, et les moyens diminuent de jour en jour. Jusqu'à présent la cour avoit paru compter sur le succès de la guerre, aujourd'hui ces espérances semblent évanouies. Une morne tristesse annonce assez ce qu'on ne veut pas dire. On a voulu tromper le roi de Prusse, et l'on s'aperçoit qu'on est trompé par le roi de Prusse. La crainte, la division, le découragement, la ruine du trésor public, l'épuisement des provinces, la misère du peuple, voilà les suites funestes de l'entêtement de la cour d'Autriche.

Coblentz, le 21 juin. — La crainte et la terreur se sont emparées de tous les habitans de ces contrées. Le bruit court que Houchard va pénétrer dans le pays de Trèves avec 30,000 hommes et s'avancer jusqu'à la capitale. La frayeur est si grande, qu'on évacue et même que l'on brûle les magasins de Greven-Macker situés à 3 lieues de Trèves. On envoie en diligence des troupes vers cette ville, pour tâcher d'opposer à nos troupes des forces qui puissent arrêter leurs progrès. Vingt mille autrichiens tant de cavalerie que d'infanterie, sont en marche pour s'y rendre. L'infanterie est obligée de faire 12 lieues par jour, et on prend toutes les voitures et tous les chevaux des paysans pour transporter les soldats qui

ne peuvent supporter les fatigues de cette marche forcée.

FRANCE.

De Nantes, le 17 juin. — Les révoltés ont repris la ville de Machecoul. Leur armée étoit de 15 à 20 mille hommes. Nous n'avions que 1000 à 1,200 hommes qui ont été attaqués par plusieurs côtés à la fois. Des paysans se sont précipités sur les canons comme des furieux, et en ont enlevés quelques pièces, malgré la grande destruction qu'une première décharge en avoit faite. Nos troupes, cédant au nombre, se sont repliées sur le parc Saint-père.

Nous sommes dans un véritable état de siège; tous les points de cette ville se fortifient de manière à en imposer à l'ennemi.

Les forces que nous avons ici, ne sont pas considérables; on en attend de l'Orient et des autres départemens voisins; on compte aussi sur l'armée de Biron, qui, avec celle des Bordelais et des Rochelais, peut prendre l'ennemi par derrière, et le mettre entre deux feux.

Il y a 2 jours que nous avons eu une alerte; l'ennemi s'avança jusqu'à l'entrée des ponts de la ville; un piquet de notre bataillon se porta au second poste. Après quelques fusillades les rebelles prirent la fuite, c'est là leur façon de faire la guerre, ils fatiguent continuellement la troupe par des apparitions subites, ils tâchent de jeter l'alarme; mais lorsque la force armée se présente, ils se retirent, et échappent à la poursuite d'autant plus aisément, que le pays est très-couvert, et coupé de haies et de fossés, etc.

De Lille. — Hier vers les trois heures après-midi le général en chef, Custine est arrivé ici sans suite. Il est descendu à l'hôtel de la cloche. Le général de division, Lamarlière est aussi-tôt allé le visiter, et après une courte conversation, il l'a accompagné le général en chef au district et à la municipalité, où il a beaucoup loué le bon esprit des bombardés Lillois, l'ordre et la paix constante qui règnent dans une ville qui est presqu'au milieu des camps ennemis. Il a prodigué des éloges très-flatteurs et justement mérités, au général de division, Lamarlière, sur sa prudence, sur l'excellente discipline, qu'il est parvenu, par ses soins assidus, à établir dans son armée, et sur les bons principes dont elle

est nourrie. Le général Custine, malgré le tems le plus affreux, est ensuite allé visiter le camp de la Magdelaine, toujours accompagné du général Lamarlière. Par-tout où il a passé, une foule de citoyens se trouvoient sous ses pas et faisoient retentir l'air des cris de *vive Custine, vive la république!* à son arrivée au camp, il a trouvé toutes les braves légions qui le composent, sous les armes.

Paris. — Le conseil général de la commune avoit reçu une lettre du comité de salut public dans laquelle ce comité invite les représentans de la commune qui se sont donnés tant de mouvemens pour faire triompher la liberté et l'égalité, à faire un nouvel effort pour le maintien de la révolution, en organisant quelques bataillons, dont la force seroit destinée à protéger l'arrivée des approvisionnemens de Paris. L'exécution de ce projet a été provoquée par un membre qui a fait lecture d'une lettre aux sections, dans laquelle il est dit que les administrateurs du département de l'Eure avoient formé le projet d'envoyer des bataillons contre Paris. Mais ils ont résolu de combattre cette ville par la famine, en empêchant la libre circulation des subsistances qui lui sont destinées. La force militaire que la commission a proposé d'organiser incessamment pour favoriser la libre circulation des subsistances doit être de 1,300 hommes. Cependant le conseil n'a rien statué sur cette proposition.

Instruit que le ministre de la guerre a fait la demande d'une levée de 20 hommes par section, il se contente de nommer des commissaires, lesquels se transporteront chez ce ministre, pour l'inviter à s'expliquer sur cet important objet.

§ Pour dégoûter bien des personnes de la république, on leur répète sans cesse que de bons publicistes ont avoué que l'agitation tenoit à l'essence de ce gouvernement, quiconque a dit cela, a avancé une sottise: on s'agit pour reprendre sa liberté; quand on l'a véritablement, on reste calme et on est heureux.

§ Beaucoup de soldats ennemis désertent et viennent offrir leurs bras à la république; cette désertion est sur-tout très-considérable dans l'armée qui entoure Valenciennes. Ne seroit-il pas prudent, sans pourtant humilier des mal-

heureux qui viennent demander l'hospitalité à un peuple libre, de prendre à leur égard les plus grandes précautions? Il y a si long-tems que nous nous méfions de tout le monde, excepté des étrangers, qu'il seroit bientôt tems d'y penser.

CONVENTION NATIONALE.
PRÉSIDENCE DE THURIOT.

Adoption à la séance d'hier.

Barrère, au nom du comité de salut public; apprend que le ministre plénipotentiaire des Etats-unis de l'Amérique vient réclamer justice d'une violation de tous les principes et des traités, exercée par le corsaire le *vrai Patriote-Français*, contre un navire américain qui ramenoit à la république des fils proscrits en Espagne. Rencontre par le *vrai Patriote*, il en fut maltraité, pillé et amené à Dunkerque le 6 juin. Un français a brûlé la cervelle au second lieutenant du navire américain qui ne faisoit aucune résistance.

Barrère propose, et la convention adopte les propositions suivantes:

Le meurtrier sera poursuivi.

Le navire américain sera mis en liberté et rechargé.

Il sera accordé des indemnités au capitaine.

Il sera fait des recherches de la famille du lieutenant en second, pour lui procurer les secours que lui doit la nation.

Le ministre des affaires étrangères enverra ce décret au ministre plénipotentiaire des Etats-unis et au ministre de France auprès desdits Etats.

Une lettre de Luçon, donne des nouvelles satisfaisantes des troupes de la république; elles viennent de remporter deux avantages sur les rebelles; dans une première affaire un de leurs postes a été taillé en pièces, les autres ont pris la fuite comme de coutume; ils ont laissé plusieurs chevaux et quelques prisonniers. Dans une seconde affaire, plus sérieuse, l'ennemi a été battu et poursuivi l'espace de deux lieues. Le général annonce que bientôt il sera encore attaqué par des brigands, mais que les soldats républicains les attendent de pied ferme. On est obligé de modérer leur ardeur.

Une autre lettre des commissaires de la convention à l'armée des Alpes, écrite de Perpignan,

donne des détails satisfaisans sur la situation de Bellegarde.

Barrère fait un rapport sur la situation actuelle de l'île de Corse.

Ce département est en pleine contre-révolution; le caractère des représentans du peuple y a été méconnu, et leur autorité avilie.

Paoli est déclaré généralissime. Les émigrés rentrent en foule dans l'île; les moines sont réinstallés. Les habitans ont été égarés. On pille tous ceux qui ont refusé ou refusent de prêter serment de fidélité et d'obéissance à ce traître.

C'est du décret qui a ordonné son arrestation que Paoli s'est servi pour égarer le peuple et l'exciter à la rébellion, en lui faisant accroire que la France vouloit couronner d'Orléans, le mettre à la place de Louis XVI, et donner ensuite la Corse aux Cénois.

Séance du mardi 2 Juillet

On fait lecture d'une adresse du département de la Marne et de la société populaire de Lamballe, aux départemens de la république, qui les invite à la paix et à l'union, à ne se réunir que pour écraser les ennemis.

Le président annonce qu'il vient de recevoir un paquet de Marseille, contenant les pièces qui constatent la conduite des habitans de cette ville, et notamment un interrogatoire qu'ils ont osé faire subir aux citoyens Antiboul et Bô commissaires de la convention. Renvoyé au comité de salut public.

Un décret accorde aux jurés du tribunal révolutionnaire un traitement de 18 livres par jour. Un autre décret rend la liberté au général du Vergier, mis en état d'arrestation comme prévenu d'avoir cherché à égarer les troupes qu'il avoit sous ses ordres.

La convention a admis à la barre des citoyens du district de Pont-l'Evêque, situé dans le département de l'Eure; ils regardent le système du fédéralisme comme raineux pour la liberté

(4)

publique; ils n'ont répondu qu'avec indignation aux arrêtés de l'administration départementale; leurs bras sont prêts à défendre l'autorité nationale dont le dépôt est dans la convention. La mention honorable de cette conduite a été décrétée.

Lacroix, après avoir répété les raisons qu'il avoit déjà fait valoir pour la suspension du paiement des contributions dans tous les départemens révoltés, demande qu'on étende aussi cette mesure aux militaires qui servent par esprit de rébellion les projets de leurs chefs contre la république.

Le général Wimphen, dit-il, a sous ses ordres des régimens entiers que la république entretient. Le seul moyen de les rendre à leurs devoirs est de suspendre le paiement de leur prêt, et de les licencier s'ils persistent dans leurs sentimens. Il a ajouté une autre disposition qui enjoint aux régimens qui sont à Caen de se rendre sous huitaine dans la ville d'Orléans, sous peine de n'être plus comptés parmi les défenseurs de la patrie.

Ce membre a cru qu'il étoit juste de récompenser en même-tems ceux qui rentreront dans l'obéissance. Son avis ayant été adopté par l'assemblée, le décret qui a suivi s'est composé de toutes les propositions que nous venons de rapporter. Il en faut cependant excepter celle de suspendre le paiement des contributions qui est ajournée, à moins que les contribuables ne veuillent payer directement à la trésorerie nationale.

Thuriot prend la parole et dit: Citoyens, on vient de déposer sur le bureau une foule de pièces officielles qui toutes établissent la marche des Marseillais sur Paris. Je demande qu'elles soient renvoyées au comité du salut public.

Adopté.

Maure annonce que l'acte constitutionnel a été reçu à Auxerre au bruit du canon. Les citoyens se sont transportés en foule à l'église où on a fait lecture de la constitution qui a été vivement applaudie.

La jote a été universelle.

On souscrit à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N^o. 13
Le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 28 livres 10 sols pour l'année
15 liv. pour six mois 7 livres 10 sols pour trois mois. et pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.